



Front National pour la Défense de la Constitution

FNDC



DECLARATION FINALE DE LA MANIFESTATION PACIFIQUE ET CITOYENNE

Le jeudi 16 février 2023, à l'appel du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), les Guinéens ont exprimé pacifiquement et citoyennement leur opposition à la gestion solitaire de la transition par le CNRD. Ils ont aussi dénoncé l'incarcération injustifiée des leaders du mouvement citoyen, le harcèlement juridique des leaders sociaux et politiques ; et le refus de l'ouverture par la junte d'un cadre de dialogue franc. Ce cadre de dialogue sincère réclamé depuis bientôt deux (2) ans devait permettre aux guinéennes et guinéens de discuter des actions républicaines et éclairées pour un retour imminent à l'ordre constitutionnel.

En effet, pendant toute la journée, le Comité d'Organisation s'était félicité du déroulement attendu de la manifestation pacifique et citoyenne jusqu'à ce qu'on nous annonce l'épouvantable nouvelle. Les décès par balles d'Ibrahima DIALLO, d'Abdoul Karim BAH et de Mamadou Kenda DOUMBOUYA, âgés respectivement de 16, 19 et 16 ans. Ces trois (3) jeunes ont froidement été abattus, le premier à Concasseur, le second à Sonfonia Gare II et le troisième à Hafia qui a finalement succombé à l'hôpital Ignace Deen, par des militaires réquisitionnés par le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory CONDE sur ordre du Président de la Transition, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Nous nous inclinons pieusement devant leurs mémoires et présentons nos sincères condoléances aux familles éplorées et au peuple de Guinée. Nous souhaitons également un rétablissement rapide à tous les blessés et exigeons la libération immédiate de tous les citoyens arrêtés.

Par ailleurs, le FNDC déplore en cette journée noire, une cinquantaine de personnes blessées dont certaines par des tirs à balles réelles, dénombre une quarantaine d'arrestations, d'injures publiques proférées par les forces de défense et de sécurité à l'encontre des riverains et des militants pro démocratie.

Le FNDC dénote également, le ciblage, l'expropriation, les injures grotesques et les menaces avérées proférées par des éléments du Bataillon Autonome des Troupes Aéroportées (BATA) à l'endroit des journalistes qui n'exerçaient que leur métier sur un théâtre de guerre voulu par les putschistes. Le FNDC condamne fermement cette entrave à la liberté d'expression et exprime toute sa solidarité aux hommes de médias.

Le FNDC dénonce vigoureusement la vendetta d'État injustifiée orchestrée à travers des actes de vandalisme, de pillage et d'incursion dans des domiciles privés des paisibles citoyens perpétrés par les Forces de Défense et de Sécurité.

Le FNDC, invite les différentes Coordinations Régionales et toutes les organisations de jeunesse, de femmes et de la société civile soucieuses pour la paix et la quiétude sociale à faire entendre raison à la junte et à son Gouvernement de transition. Le FNDC demande par la même occasion aux Organisations sous-régionale et Régionale de constater la gravité de la situation guinéenne et les invite à leurs responsabilités tout en s'abstenant de jouer les sapeurs-pompiers.

En outre, le FNDC rappelle que depuis la reprise des manifestations en 2022 une dizaine de jeunes guinéens ont été cruellement assassinés par les forces de défense et de sécurité sans qu'aucune véritable enquête ne soit diligentée. Face à ces tueries institutionnalisées, au cynisme étatique et à l'impunité qui les caractérise, le FNDC exige l'ouverture d'une enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour traquer les commanditaires, les co-auteurs et les auteurs des massacres pour qu'ils répondent de leurs actes abominables.

Enfin, Le FNDC invite les citoyens pro-démocratie, ses partenaires et l'ensemble du peuple de Guinée à la mobilisation et à l'écoute de l'annonce de la date de la prochaine manifestation pour le retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Fait à Conakry, le 17 février 2023
Le Comité d'organisation

Front National Pour La Défense De La Constitution

La priorité d'une transition est le retour rapide à l'ordre constitutionnel